

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : 8848
T. 02/600 49 62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Karim Majoros
Conseiller communal
Rue du Chien Vert 8/A
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 24/03/2020

Objet: votre question écrite du 5 février 2020 relative aux logements insalubres et inoccupés.

Monsieur le Conseiller communal,

Veuillez trouver ci-dessous la réponse à votre question écrite du 5 février 2020 relative aux logements insalubres et inoccupés.

Le tableau suivant reprend l'évolution du nombre d'arrêtés d'inhabitabilité entre le 02/01/2019 et le 02/01/2020.

Arrêté d'inhabitabilité						Abrogations	
TOTAL DIRL	39						
TOTAL COMMUNE		7					43 actes d'abrogations ont été établis en 2019, relatifs aux arrêtés antérieurs à cette période.
TOTAL LLM			9				
TOTAL ASBL				1			
TOTAL SPRL					1	3	

Sur les 39 interdictions de la DIRL, 17 ont été pris sur bas des mises en demeure notifiées en 2018 (entre janvier 2018 et novembre 2018).

Concernant l'évolution du nombre de dossiers ouverts pour des problématiques d'insalubrité, sur les **314** dossiers ouverts entre **le 02/01/2019 et le 02/01/2020** :

- 7 arrêtés d'inhabitabilité ont été pris sur base de l'article 135 de la NLC dont 4 dans le cadre du protocole de lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres ;
- 39 arrêtés d'inhabitabilité pris sur base des interdictions de la DIRL dont 17 pris suite aux mises en demeure notifiées en 2018 (entre janvier et octobre 2018)
- 83 dossiers suivis et clôturés dont 23 dossiers suivis dans le cadre du protocole de lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres ;
- 37 dossiers en cours de suivi ;
- 40 situations de mises en demeure notifiées par la Dirl ;

- 108 situations comprenant les demandes d'allocations de logement, de plaintes annulées (par les usagers) et de demandes d'informations diverses (**NB/ 43 actes d'abrogations, issues des arrêtés antérieurs à 2019, ont été actés**).

2019	Total		Insalubrité			DIRL	Divers
		Arrêtés art.135	Interdictions DIRL	Clôturés-améliorés	En cours de suivi	Mises en demeure	- Allocation de logement - Infos diverses - Plaintes annulées - 43 abrogations antérieures
Dossiers traités	314	7	39	83	37	40	108

Concernant les logements faisant l'objet d'un traitement dans le cadre du protocole de lutte contre les marchands de sommeil, sur les **35 dossiers** communiqués par les 3 partenaires pendant la période indiquée :

- 24 dossiers traités et suivis **dont 4 ont abouti à la prise de 4 arrêtés d'inhabitabilité** ;
- 8 dossiers clôturés (travaux effectués) ;
- 3 dossiers en attente de visites.

Stats - Etat des dossiers pour l'année 2019 (au 31/12/2019)	
Traités et suivis	24
En attente de visites	3
Prise d'un AI	4
Clôturés	8

Stats - Demandes transmises par service pour l'année 2019 (au 31/12/2019)	
Police	19
Commune	4
CPAS	12
total	35

Concernant les logements faisant l'objet d'un constat d'inoccupation et l'évolution entre ces mêmes dates, 19 dossiers ont fait l'objet d'un constat : 7 ont été transmis à la région, 2 clôturés et 10 sont en cours de traitement.

Inoccupés	Total	Plaintes région	Clôturés	En cours de traitement
Logement-	19	7	2	10

Pour information, vous trouverez ci-dessous un comparatif entre 2018 et 2019.

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 : La Cellule Logement a :

- traité 194 dossiers ;
- procédé à quelques 280 visites (toutes visites confondues) ;
- proposé aux autorités signataires (Bourgmestre) **45 arrêtés d'inhabitabilité** dont 15 dans le cadre de l'art.135 NLC et 30 suite à **des interdictions de mise en location de la DIRL**.
- Procédé à 52 abrogations (levées d'arrêtés), dont 35 abrogations d'arrêtés qui avaient été pris par la commune (sur base de l'art. 135, § 2 NLC) et 17 suite à une attestation de contrôle de conformité délivrée par la DIRL .
- PMSI : 36 situations ont été transmises à la Cellule Logement par les partenaires du protocole ;
- Immeuble inoccupés et abandonnés : 96 situations investiguées dont une partie a fait l'objet de plaintes à la région.

Le tableau récapitulatif ci-dessous regroupe toutes les données comparatives relatives aux années 2018 et 2019.

Courriers	Insalubrité	Arrêtés	Abrogation	Inoccupés	PMSI
2018	194	45	52	96	36
2019	132	57	46	138	35

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Pour le Secrétaire communal,
Le Fonctionnaire délégué,



Marijke AELBRECHT.
Directeur

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

De : Majoros Karim

Envoyé : mercredi 5 février 2020 16:43

Objet : Question écrite Logements insalubres et inoccupés

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Secrétaire communal,

Pourriez-vous m'indiquer:

1. Sur l'ensemble des logements privés ou publics situés sur le territoire de notre commune, l'évolution du nombre d'arrêtés d'inhabitabilité (avec ventilation privés / public et pour cette catégorie, pouvoir public propriétaire / AIS gestionnaire) et d'unités de logement concernés entre le 02/01/2019 et le 02/01/2020 ?
2. L'évolution du nombre de dossiers ouverts pour des problématiques d'insalubrité entre ces mêmes dates ?
3. La liste des logements frappés par un arrêté d'inhabitabilité aux deux dates susmentionnés, et l'évolution en découlant?
4. Le nombre de logements faisant l'objet d'un traitement dans le cadre du protocole de lutte contre les marchands de sommeil et l'évolution entre ces mêmes dates ?
5. Le nombre de logements faisant l'objet d'un constat d'inoccupation et l'évolution entre ces mêmes dates ?

Je vous en remercie d'avance,

Karim Majoros

Conseiller communal chef de groupe Ecolo Samen

